

# Locataire ou propriétaire : vos garanties en un coup d'œil

GARANTIES ET OPTIONS	ESSENTIELLE	CONFORT	CONFORT PLUS
Dégâts des eaux	✓	✓	✓
Incendie et événements assimilés	✓	✓	✓
Événements climatiques	✓	✓	✓
Attentat	✓	✓	✓
Catastrophes naturelles et technologiques	✓	✓	✓
Responsabilité civile	✓	✓	✓
Défense Pénale et Recours	✓	✓	✓
Assistance	✓	✓	✓
Bris de vitre	•	✓	✓
Vol et Vandalisme	•	✓	✓
Vol et casse des objets de loisir	•	•	✓
Dommages électriques	En option	En option	En option
Rééquipement à neuf	En option	En option	En option
Dépannage d'urgence	En option	En option	En option
Jardin	En option	En option	En option
Piscine	En option	En option	En option
Assurance scolaire	En option	En option	En option

## Des options qui complètent vos garanties

Ces garanties et options s'appliquent dans les limites définies dans vos Conditions Générales et Spéciales.

### Option Dommages électriques

La surtension ou la foudre endommage votre électroménager ? Cette garantie ne Vous laissera pas sans équipement ! Les Dommages causés par une explosion (ou implosion) ou lors d'une surtension sont indemnisés.

### Option Rééquipement à neuf

Grâce à l'option Rééquipement à neuf, vos appareils électroménagers et informatiques de moins de 5 ans sont indemnisés à la valeur actuelle du bien neuf au moment du Sinistre. En plus, vos meubles de moins de 2 ans sont également remboursés à la valeur actuelle du bien neuf au moment du Sinistre.

### Option Dépannage d'urgence

Porte claquée, apparition de fuites ou panne électrique ? Grâce à cette option, l'Intervention d'un professionnel est rapidement organisée. Cette garantie prend en charge le diagnostic et la réparation de problèmes de serrurerie, d'électricité et de plomberie intérieure.

### Option Jardin

Protégez votre jardin, ses arbres et ses équipements par exemple en cas de tempête ou de catastrophe naturelle. Cette garantie indemnise les dégâts causés à votre jardin, son contenu et ses équipements.

### Option Piscine

Propriétaire d'une piscine, d'un spa ou d'un jacuzzi ? Garantissez votre bassin et ses accessoires en cas de Sinistre. Cette garantie indemnise les dégâts causés aux piscines, spas, dômes et moteurs par exemple en cas d'événements climatiques comme la grêle.

### Option Assurance scolaire

Avec l'option assurance scolaire, protégez vos enfants de 3 à 27 ans lorsqu'ils se blessent tout seul. Elle intervient à l'école comme à la maison, sur le trajet, mais également pour les activités périscolaires et extra-scolaires.